

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 4 septembre 2007, 20 h, à la salle de réunion de l'O.T.J. de Saint-Omer

Présences : MM. Jean-Eudes Boudreau
Raymond Deslauriers
Sandro Cormier
Mme Marie-Christine Lavergne
Donald Falardeau (absence motivée)
Rémi Lebreux (absence motivée)

Monsieur Michel Lacroix, maire, préside la réunion.

07-09-225 ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y laissant le varia ouvert.

07-09-226 PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion du 6 août 2007 soit accepté tel que présenté.

07-09-227 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le rapport du Comité consultatif d'urbanisme, réunion du 13 août 2007, soit accepté tel que présenté.

07-09-228 COMPTES À PAYER

Monsieur Jean-Eudes Boudreau mentionne qu'il se retire des discussions concernant ce sujet.

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve la répartition des dépenses pour approbation au 31 juillet 2007 ainsi qu'une liste de comptes à payer au montant de 107 882.27 \$.

Je, soussignée, Michelyne Leblanc, trésorière de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 juillet 2007.

Michelyne Leblanc
Trésorière

07-09-229

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean-Eudes Boudreau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur certaines rues et routes municipales.

07-09-230

AVIS DE MOTION

Monsieur Raymond Deslauriers donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement décrétant l'entretien, de façon ponctuelle et temporaire, de la route St-Louis à Saint-Omer.

07-09-231

DOSSIER URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil municipal est informé par une lettre signée de Madame Nancy Dubé, Urbanisme, qui confirme sa démission au poste de directrice du service du Développement économique et de l'Urbanisme.

Le conseil municipal demande de mettre en marche la recommandation du comité des relations de travail à l'effet de pouvoir combler ce poste par une entente inter-municipale avec d'autres municipalités.

QUE Monsieur André Allard, directeur général et greffier, soit autorisé à procéder à l'émission des permis et certificats de façon intérimaire.

QUE suite au rapport de la rencontre du comité des relations de travail tenue le 29 août 2007 concernant la gestion du personnel, il est accepté par le conseil municipal de procéder à l'embauche d'une ressource à titre de secrétaire-administrative pour une période de six (6) mois par année selon la planification effectuée par le conseil municipal en 2006.

QUE le conseil municipal accepte de procéder à l'acquisition & l'implantation du logiciel de gestion des permis au coût de 7 780 \$ de la firme PG Govern qui sera financé par le fonds de roulement sur une période de 5 ans.

07-09-232

SINISTRÉS DE RIVIÈRE-AU-RENARD

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer est d'accord avec le principe de faire une publicité conjointe avec la Caisse populaire de Tracadie à l'effet que les citoyens et sociétaires de cette caisse peuvent effectuer des dépôts pour venir en aide aux sinistrés de Rivière-au-Renard.

07-09-233

SERVICE DES VIDANGES – ROUTE THIBODEAU SUD

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer avise l'entrepreneur qui se charge de la récupération des ordures et des matières d'effectuer le service sur la route Thibodeau Sud.

07-09-234

PÉTITION – ROUTE ST-ONGE

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE la pétition des citoyens du secteur de la route St-Onge soit acheminée au Comité consultatif d'urbanisme pour analyse et recommandation.

07-09-235

ADOPTION DÉFINITIVE DU RÈGLEMENT #2007-121

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer adopte de façon définitive le règlement #2007-121 modifiant le règlement de zonage #224-90 de l'ancienne Ville de Carleton afin d'ajouter les usages de services professionnels et d'affaires, services personnels et services gouvernementaux à la zone #46 du plan de zonage.

07-09-236

DEMANDES EN DÉROGATION MINEURES

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

07-09-236-1

1^{ère} demande : M. Stéphane Bourgeois

QUE la demande de dérogation mineure soumise par M. Stéphane Bourgeois en regard avec un immeuble situé 1073 boulevard Perron à Carleton soit acceptée.

07-09-236-2

2^{ième} demande : Mme Rachelle Lévesque

QUE la demande de dérogation mineure soumise par Mme Rachelle Lévesque en regard avec un immeuble situé au 40 boulevard Perron à Carleton soit acceptée.

07-09-236-3

3^{ième} demande : M. David Sylvestre

QUE la demande de dérogation mineure soumise par M. David Sylvestre en regard avec un immeuble situé au 20 rue Alexis-Bernard à Carleton soit acceptée.

07-09-236-4

4^{ième} demande : U.P.A.

La MRC d'Avignon a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) s'appliquant à la zone agricole qui a comme objectif de favoriser, le plus rapidement possible et sans attendre l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé, la mise en place d'un cadre d'aménagement global et concerté de la zone agricole comprise dans son territoire. Celui-ci doit permettre l'atteinte des objectifs du régime de protection du territoire et des activités agricoles, qui visent notamment à assurer la priorité et le développement de ces activités et des exploitations agricoles tout en assurant la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non agricoles. Une telle dérogation ne peut toutefois pas être accordée à l'endroit d'une norme de distance séparatrice contenue dans le RCI de la MRC.

QUE la demande en dérogation mineure soumise par l'UPA de la Gaspésie – Les Îles concernant une demande de modification du règlement sur les dérogations mineures afin d'ajouter les distances séparatrices (activités agricoles) **soit refusée.**

07-09-236-5

5^{ième} demande : Mme Jeanine Savoie

QUE la demande de dérogation mineure soumise par Mme Jeanine Savoie en regard avec un immeuble situé au 711 boulevard Perron à Carleton soit acceptée.

07-09-236-6

6^{ième} demande : Mme Annick Leblanc

QUE la demande de dérogation mineure soumise par Mme Annick Leblanc en regard avec un immeuble situé au 13 rue Bernier à Carleton soit acceptée.

07-09-236-7 **7ième demande : M. Laurent Landry**

QUE la demande de dérogation mineure soumise par M. Laurent Landry en regard avec un immeuble situé sur la route Saint-Louis dans le secteur de Saint-Omer sur une partie des lots #11-1 et 2A-1 du rang Est, canton de Shoolbred, soit acceptée.

07-09-236-8 **8ième demande : Mme Marilyn Verge**

QUE la demande de dérogation mineure soumise par Mme Marilyn Verge en regard avec un immeuble situé au 858 – 860 boulevard Perron à Carleton soit acceptée.

07-09-236-9 **9ième demande : M. Guy Savoie**

QUE la demande de dérogation mineure soumise par M. Guy Savoie en regard avec un immeuble situé au 317C route 132 Ouest à Saint-Omer soit acceptée.

07-09-237 **RÈGLEMENT #2007-129**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement #2007-129, décrétant un emprunt de 190 000 \$ et une dépense de 190 000 \$ pour l'achat d'un camion et des équipements de déneigement, soit adopté.

07-09-238 **RÈGLEMENT #2007-130**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement #2007-130 concernant le tir à partir des chemins publics soit adopté.

07-09-239 **CONSULTATION PUBLIQUE ET ADOPTION DES 2^{ième} PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer, suite à la consultation publique tenue séance tenante, adopte les 2^{ième} projets de règlements suivants :

- ▶ #2007-115 (Piscines privées);
- ▶ #2007-122 (Lotissement);
- ▶ #2007-123 (PIIA – terrain à forte pente);
- ▶ #2007-124 (Usage conditionnel);
- ▶ #2007-125 (Largeur chalet);

Monsieur Michel Lacroix, maire, demande de se retirer des discussions concernant l'adoption **du règlement #2007-126.**

- ▶ #2007-126 (Centre Congrès);
- ▶ #2007-127 (Chalet milieu forestier);
- ▶ #2007-128 (PIIA – forêt privée).

07-09-240 **VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE suite au dépôt par la trésorière de certains dossiers accusant des retards pour le paiement de taxes municipales, le conseil municipal autorise le directeur général et greffier de procéder par la vente aux enchères publiques d'une vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes :

# MATRICULE	MONTANT EXIGÉ	# MATRICULE	MONTANT EXIGÉ
0030-87-9915	5 225.27	0130-88-3840	112.24
0133-28-8005	215.67	1130-10-7619	351.74
0730-36-0165	3 668.93	0530-17-3769	185.05
0730-36-5967	491.38	1332-59-9950	109.20
0130-87-8910	244.06	9737-12-6565	47.81
0133-22-8580	102.64	0730-40-2069	661.30
0130-86-8880	92.35	9636-35-7080	139.02

07-09-241 VÉRIFICATION 2007

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer propose la firme Alphonse Bernard, comptable agréé, de reconduire le mandat pour la vérification de l'exercice 2007 au même montant que l'exercice 2006, c'est-à-dire pour 8 900 \$.

Si la proposition est refusée, la Ville de Carleton-sur-Mer retournera en demande de proposition pour les services professionnels.

07-09-242 SOUTIEN FINANCIER

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de contribuer à raison de 250 \$ à la campagne de souscription de l'équipe *Le Carcajou de la Baie-des-Chaleurs*.

07-09-243 PROJET DE STATIONNEMENT – SUBWAY

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Sandro Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer est d'accord à contribuer soit par le prêt d'un camion ou échange de service pour le dépôt en tranchée de Saint-Omer pour un montant variant de 2 000 \$ à 3 000 \$ afin que le propriétaire du restaurant Subway puisse exécuter des travaux d'un stationnement public à l'arrière de son commerce.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer procèdera par un acte de servitude pour que le public ait droit à stationner sur cet espace au centre ville.

07-09-244 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES À L'ARÉNA

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'effectuer les travaux supplémentaires recommandés par le directeur du service des Loisirs pour l'amélioration d'un bâtiment accessoire à l'Aréna au montant de 18 050 \$.

***** Cette résolution a été amendée à la réunion régulière du 4 septembre 2007.**

07-09-245

LAMPES DE RUE

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer procède à une demande auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de nouvelles lampes de rue suivantes :

- 109, rue Laviolette, Saint-Omer
- 1640, rang II, Carleton
- 71, Place Cartier-Chaleurs, Carleton

07-09-246

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean-Eudes Boudreau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement de zonage #2007-199 à l'effet d'inclure l'usage commercial à la zone industrielle I22.

07-09-247

RESPONSABLE DU DOSSIER DES FINANCES

Il est PROPOSÉ par : M. Michel Lacroix
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE Monsieur Sandro Cormier soit nommé conseiller municipal responsable des finances, par intérim, en attendant le retour de M. Rémi Lebreux.

07-09-248

LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 35, Monsieur Raymond Deslauriers propose de lever la réunion.

Accepté.